

COMPTE-RENDU
REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUIN 2019

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,
Mme Blanc Dominique, Ferrolliet Françoise, MM. Debard Jérémie, Lévrier Bernard, adjoints
Mmes Hugon Denise, Pensec Catherine.
MM. Blanc Alain, Blanc Jeremy, Desmaris Christian, Girod Claude, Peray Pierre-Alain,
Conseillers Municipaux,

Etait absente excusée :

Mme De Jésus Catherine

Etaient absents :

Mmes Bossy Virginie, Quinio Jeanne,
M. Davis Andrew.

1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Hugon Denise est élue à l'unanimité

2. DELIBERATION

2.1. TRAVAUX D'AMELIORATION PASTORALE SUR LES ALPAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR LES LOTS DE 1 A 7 ET MARCHE DE FOURNITURE POUR LE LOT 8

Monsieur le Maire rappelle les décisions prises antérieurement, dans le cadre du projet d'amélioration pastorale sur nos alpages du Gralet et de la Poutouille.

- ✓ Délibération du 9 juin 2016 fixant le principe de réalisation d'un plan de gestion intégrée de ces deux alpages, afin de maintenir le milieu ouvert, grâce à la reprise d'une activité agricole et au retour de bétail.
- ✓ Délibération du 1^{er} décembre 2016 attribuant le marché d'études à la Chambre d'Agriculture de l'Ain.
- ✓ Délibération du 6 novembre 2018, faisant suite au rendu de l'étude, attribuant la location des alpages pour 5 ans renouvelables au Gaec du Frêne et au Gaec du Mont de l'Ange.
- ✓ Délibération du 5 mars 2019 approuvant le plan de financement des travaux prévus pour faciliter l'exploitation et autorisant le maire à solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à candidature pour « la mise en valeur des espaces pastoraux », relative à la mesure 7.61 du programme de Développement Rural Rhône Alpes 2014-2020.
- ✓ Délibération du 2 avril 2019 acceptant la proposition technique et financière de la SEMA pour un accompagnement technique et administratif lors de la réalisation des dits travaux.
- ✓ Délibérations du 2 avril 2019 donnant pouvoir au maire pour signer les conventions pluriannuelles d'exploitation ou de pâturage avec les candidats sélectionnés le 6 novembre.

Les travaux prévus par le Plan de Gestion Intégrée et mentionnés dans les conventions pluriannuelles d'exploitation consistent principalement à

- la pose de clôtures,
- la réfection légère des accès,
- les travaux liés à l'eau : places d'abreuvement, réfection de citerne...

Les travaux ont été répartis en 8 lots et une consultation a été lancée avec l'objectif d'une réalisation avant la fin de l'année.

- Type de consultation : procédure adaptée
- Avis d'appel public à la concurrence : le 13 mai 2019.
- Date de réception des offres : le 04 juin 2019 à 12 h 00.
- Phase de négociation.

Après analyse des offres négociées, et suivant les critères fixés dans le règlement de consultation, Monsieur le Maire propose de retenir les offres les mieux disantes ci-après :

LOTS		ENTREPRISES	MONTANTS HT
1	Layons et clôtures fixes - Gralet	Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain	51 900.00
2	Réfection accès - Gralet	JTA	5 000.00
3	Aménagements liés à l'eau - Gralet	JTA	3 150.00
4	Réfection citerne - Gralet	Eurl Bruno VEROT	11 128.00
5	Layons et clôtures fixes - Poutouille	JTA	41 630.00
6	Réfection accès - Poutouille	JTA	3 500.00
7	Réfection citerne et aménagements liés à l'eau - Poutouille	JTA	7 150.00
8	Fournitures : portails, parc de contention et clôtures mobiles	DIMA	5 833.89
TOTAL			129 291.89 € HT 155 150.27 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

APPROUVE la passation des marchés pour les lots 1 Layons et clôtures fixes - Gralet // 2 Réfection accès - Gralet // 3 Aménagements liés à l'eau – Gralet // 4 Réfection citerne – Gralet // 5 Layons et clôtures fixes – Poutouille // 6 Réfection accès – Poutouille // 7 Réfection citerne et aménagements liés à l'eau – Poutouille // 8 Fournitures : portails, parc de contention et clôtures mobiles avec les entreprises désignées ci-dessus pour un coût total de 129 291.89 € HT, soit 155 150.27 € TTC.

AUTORISE le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer lesdits marchés, toutes pièces s'y rapportant, ainsi que les modifications éventuelles à intervenir dans la limite des crédits budgétaires votés.

DIT que le montant de ces marchés de travaux est prévu au budget 2019 opération 104 Plan de gestion intégrée Poutouille et Gralet.

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3. POINTS DIVERS

3.1. PLUiH

3.1.1. M. le Maire présente une proposition de courrier expliquant les motifs du refus de la quasi-totalité des conseillers municipaux au sujet de l'arrêt du PLUiH, lors du Conseil Municipal du 4 juin 2019.

Après quelques modifications, le courrier est approuvé.

3.1.2. Présentation des courriers de Mme Banderier Kristel, M. et Mme Julliard Jean-Claude, M. Guidici Ange concernant le déclassement d'une partie de leurs propriétés.

Fin de la séance 20 h 35